

## ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET SUIVRE LE DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES

### Durée :

2 jours / 14 heures

### Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les points clés de la prévention des risques professionnels au regard des constats actuels en matière de sécurité au travail et des exigences réglementaires
- Donner du sens à la démarche de prise en compte de la sécurité au travail dans l'entreprise
- Elaborer le Document Unique d'évaluation des risques professionnels
- Décliner un plan d'action sécurité opérationnel

### Public :

Dirigeant  
Manager de proximité  
Collaborateur de la fonction R.H.  
Responsable HSE, Chargé de prévention des risques  
Préventeur, animateur sécurité

### Contenu pédagogique :

#### Connaître la réglementation et les obligations des entreprises

Rappel réglementaire  
Principaux documents en lien avec le Document Unique  
Diagnostic sécurité

#### Réaliser le Document Unique

Organiser le processus d'élaboration du Document Unique  
Identifier les unités de travail de l'entreprise  
Identifier les risques professionnels  
Coter la fréquence et gravité des risques  
Identifier les actions de prévention adaptée

#### Mettre en place et décliner des actions de prévention : le plan d'action

Prioriser et planifier les actions de prévention  
Communiquer sur la sécurité : actions à mettre en œuvre et échéances  
Suivre la déclinaison des actions et évaluer leur efficacité  
Développer une vision à moyen et long terme  
Inscrire ses actions dans un processus d'amélioration continu

#### Faire vivre la démarche de prévention et le DUER

Communiquer et donner du sens  
Impliquer et professionnaliser les acteurs  
Développer la culture sécurité de l'entreprise

### Pré-requis :

Aucun

### Intervenant :

Spécialiste QSE (Bac + 5)/ 15 ans d'expérience professionnelle minimum

### Les + de cette formation :

**Formation à la responsabilité juridique en matière de sécurité**  
**Identification des clés du succès pour une démarche pérenne**

### Sanction de la formation :

Attestation de formation

### Démarche et méthodes pédagogiques :

- Démarche **active**, centrée sur l'apprenant qui « agit ».
- Méthodes :
  - **Participative**, basée sur le questionnement des participants
  - **Active**, fait appel à l'expérience, la réflexion, l'initiative et la motivation des formés.

### Techniques et outils :

- Alternance des techniques suivantes :
- Analyse de pratiques,
  - Brefs exposés,
  - Mises en situation,
  - Echanges, partages et réflexion
  - Mutualisation des bonnes pratiques.

Remise d'un support pédagogique

### Modalités d'évaluation :

- Evaluation formative en cours de module
- Evaluation des acquis
- Evaluation de la satisfaction, à chaud
- Evaluation à froid sous 4 mois

